

SARA
HERRIKO ETXEA



SARARI BALHOREAREN
ETA LEYALTASUNAREN
SARIA EMANA
LUIX XIV-EK 1693-AN

LA COMMUNE DE SARE

RECRUTE

**un AGENT d'ENTRETIEN et de RESTAURATION
SCOLAIRE F/H**

**en remplacement d'un arrêt maladie, du 2
septembre au 22 novembre 2024.**

Rattachement hiérarchique : Coordonnatrice Générale des Services

Type de contrat : Contractuel en remplacement d'un arrêt maladie, du 2 septembre au 22 novembre 2024 - Cadre d'emplois des adjoints techniques – 35h par semaine en moyenne sur la période.

À la suite de ce remplacement, possibilité, à compter du 3 mars 2025, un poste titulaire ou contractuel, au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, emploi ouvert aux contractuels, conformément aux dispositions de l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, poste à temps non complet de 26h annualisées.

CONTEXTE :

Sare, commune de 2 700 habitants, est située au Pays Basque, dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Sa particularité réside dans des relations transfrontalières historiques et en particulier avec les villages composant le territoire de Xareta, Ainhoa, Urdax et Zugarramurdi.

La première langue d'usage est le basque.

Les services municipaux sont composés d'une équipe de 25 agents en 4 services :

- Administratifs,
- Services techniques,
- Service Enfance, restauration scolaire et entretien des bâtiments,
- Grottes.

Le service de l'Enfance et de l'Entretien est rattaché au service administratif, composé d'une équipe de 8 agents.

Cet agent sera chargé de l'entretien des bâtiments communaux et de la restauration scolaire (services et surveillance de la pause méridienne).

MISSIONS/ACTIVITES :

Activités principales :

- Assurer l'entretien et la propreté des bâtiments communaux et de leurs abords : maintenir la propreté des locaux administratifs et scolaires, techniques ou spécialisés (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires et des cuisines, etc.), dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants, laver du linge, contrôler l'état de propreté des locaux, nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations, repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement,
- Assurer l'entretien courant des matériels et machines utilisés,
- Assister et accompagner les enfants pendant le temps de la pause méridienne (repas et récréation) : participer à l'accueil des enfants, préparer la salle de cantine, dresser les tables, approvisionner en pain et eau, accueillir les enfants et les placer à table, assurer le service des plats, aider les plus jeunes enfants à prendre leur repas, accompagner les enfants vers l'autonomie, notamment du point de vue de l'hygiène avant le repas, assurer une proximité physique constante auprès des enfants, garantir la propreté des tables pendant la prise de repas, effectuer la surveillance du temps de récréation après le repas et/ou assurer le temps de repas des différents services, accompagner les enfants à la récréation, laver la vaisselle, les tables et les sols, veiller à la sécurité des enfants, appliquer les règlements intérieurs des services.

Activités complémentaires :

- Remplacer ses collègues en cas d'absences imprévisibles.

PROFIL ATTENDU

- Permis B obligatoire avec véhicule personnel,
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail,
- Maîtriser les procédures de nettoyage et de désinfection,
- Connaître les règles d'utilisation des produits, matériels, machines,
- Savoir appliquer et respecter les consignes et les règles de sécurité au travail, ainsi que les règles d'utilisation et de stockage des matériels et des produits,
- S'adapter à des situations de travail différentes et savoir effectuer les meilleurs choix pour l'intervention,
- Savoir prendre des initiatives tout en sachant situer la limite de ses compétences,
- Capacité à travailler en équipe,
- Vigilance, rigueur, réactivité, grande disponibilité et sens de l'organisation.
- Bascophone.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Règles professionnelles, éthique et déontologie, sens du service public,
- Pénibilité physique liée à la station debout prolongée,
- Horaires irréguliers avec une amplitude variable en fonction des obligations liées à la fonction,
- Déplacements fréquents sur le territoire communal,
- Garant(e) de l'image du service public de la commune (bonne attitude, comportement adapté, etc.),
- Respecter et appliquer les procédures,
- Rémunération statutaire.

PLANNING :

- Du 2 septembre au 20 octobre 2024 et du 4 au 22 novembre 2024 – Remplacement :
 - o Lundi – mardi – jeudi – vendredi :
 - 8h à 11h : Entretien
 - 11h30 à 14h30 : Restauration scolaire
 - 16h30 à 19h30 : Entretien
 - o Mercredi :
 - 8h à 11h : Entretiensoit 39h par semaine.

- Du 21 octobre au 3 novembre 2024 – Remplacement :
 - o Lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi :
 - 8h à 11h : Entretien.soit 15h par semaine.

Temps de travail rapporté sur la période : 35h/semaine.

Possibilité à compter du lundi 3 mars 2025 :

- Temps scolaire uniquement :
 - o Lundi – mardi – jeudi – vendredi :
 - 10h45 à 19h30
 - Pause de 30 mn, de 14h30 à 15h.soit un 26h annualisé.

CANDIDATURE A ENVOYER AVANT LE 16 AOÛT 2024 avec les pièces suivantes :

- **CV détaillé,**
- **Lettre de motivation,**
- **Autres éléments qui vous semblent nécessaires de nous communiquer pour apprécier votre expérience et vos références.**

**à : Monsieur le Maire
Mairie de Sare
Herriko Etxea – Le Bourg – BP 16
64310 SARE**

direction@sare.fr